



LES VOYAGES

La Libre



La Suisse à bord des trains mythiques



La Libre Escapade, du 28 août au 3 septembre 2023




Preference

Preference Travel Team

Lic. A 1652

Rue des Francs 79 bte 4 - 1040 Bruxelles

Tél : 02/647 30 00 | Fax : 02/647 37 22

INTRODUCTION

Qui n'a rêvé de parcourir les Alpes suisses en mode slow à bord de ces trains mythiques, chefs d'œuvre d'ingénierie à travers des paysages spectaculaires ! Cet itinéraire époustouflant qui vous conduit de Lucerne à Lausanne permet de découvrir à la fois la Suisse des lacs, et la Suisse des montagnes en empruntant **deux bateaux à aube et quatre trains historiques à bord de voitures de 1^{ère} classe** aux larges baies vitrées.

Le Gotthard panorama Express, le plus récent des trains panoramiques suisses qui traverse le tunnel du Gothard, relie la Suisse centrale traditionnelle et germanophone au Tessin italien aux accents méditerranéens.

Le trajet ferroviaire le plus haut et le plus escarpé d'Europe, à bord du train panoramique **Bernina Express entre les glaciers de Suisse et Tirano** en Lombardie, est réputé pour être l'un des plus beaux voyages en train au monde, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le mythique **Glacier Express** rouge et blanc surnommé "le train rapide le plus lent du monde" traverse les montagnes sinueuses, se faufile dans les gorges du Rhin et passe par les hauts cols enneigés pour relier les fameuses stations alpines de Zermatt et de Saint-Moritz.

Enfin, c'est à bord du train panoramique **Golden Express** (le Montreux Oberland Bernois ou **MOB**) que vous rejoindrez Montreux, capitale de la Riviera vaudoise avant de terminer votre périple par une petite croisière sur le lac Léman.

Le tout en Première classe et dans des hôtels de charme situés en bordure de lac ou au cœur de villages de montagne ! En prime un saut de puce en Italie, la découverte des beaux villages de l'Engadine à l'architecture traditionnelle et la visite du château Chillon sur le Lac Léman, fort stratégique entre le nord et le sud de l'Europe.

Bon voyage !

VOTRE PROGRAMME

BRUXELLES ➔ ZÜRICH – LUCERNE

LUNDI 28 AOÛT

En matinée, vol direct depuis Bruxelles Zaventem vers Zurich, avec la compagnie aérienne Swiss.

De l'aéroport, transfert en train en direction Lucerne.

Arrivée à la gare de Lucerne et traversée du célèbre pont couvert en bois sur la rivière Reuss pour atteindre votre hôtel.

Déjeuner dans un restaurant local.

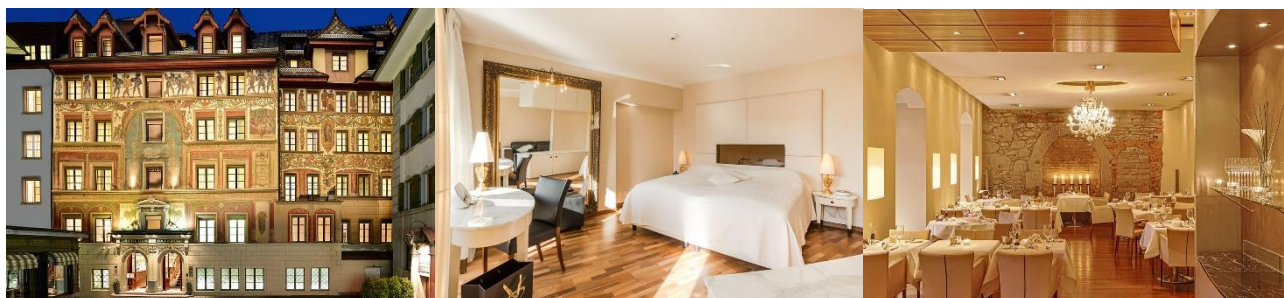
L'après-midi, visite à pied avec votre guide à la découverte de la ravissante ville de Lucerne idéalement positionnée au pied des Alpes et en bordure du lac des Quatre-Cantons.

Lucerne allie le charme d'une ville médiévale avec ses rues pavées sinueuses et l'ambiance de la Belle-Epoque. Le **Pont de la Chapelle**, pont fortifié à toit de tuiles construit en 1333, orné sur les chevrons de panneaux historiques peints au XVII^e s. est considéré comme le plus ancien pont de bois couvert d'Europe. Autre emblème de la ville médiévale, le mur d'enceinte et les tours de la Mùsegg. Dans la vieille ville piétonne, des demeures historiques décorées de fresques, bordent de pittoresques places, comme le Weinmarkt et le Mühlenplatz. On verra aussi l'église jésuite du XVII^e s. aux clochers à bulbes, la plus ancienne construction baroque sacrée de Suisse et le monument 'Le Lion mourant', taillé dans le rocher en hommage à l'héroïsme des gardes suisses morts au service du roi de France Louis XVI, lors de la prise des Tuileries le 10 août 1792.



Dîner et nuit à l'**hôtel des Balances 4***.

Installé dans une ancienne maison corporative de 1807, l'hôtel de charme des Balances bénéficie d'un emplacement pittoresque au bord de la rivière Reuss, en plein cœur du vieux Lucerne. La plupart des 56 chambres offrent une vue sur le pont en bois de la Chapelle, l'église des Jésuites et la place Weinmarkt. Son restaurant, pourvu d'une terrasse au bord de la rivière, sert une excellente cuisine française et suisse.



Petit déjeuner à l'hôtel.

Dans la matinée, départ vers le port de Lucerne pour une croisière à bord d'un **bateau à aube de style art Nouveau** vers Flüelen, situé à l'autre extrémité du lac des Quatre-Cantons.

Déjeuner à bord dans le restaurant historique de la 1^{ère} classe.



Ce lac glaciaire de 30 km de long bordé de montagnes qui plongent à pic dans ses eaux d'un bleu cobalt aligne des paysages qui ont inspiré le peintre anglais William Turner. Au cours de la navigation (2h45), ponctuée d'escales dans quelques villages côtiers tel **Gersau** connu pour son hôtel de ville, on a tout le loisir d'apprécier la vue sur les sites historiques (Grütli) et les stations de montagne, égrenés autour du lac qui fut longtemps le principal axe de circulation de la région. Jusqu'en 1863, il était la seule voie commerciale vers le col du Gothard.

A l'arrivée au débarcadère de Flüelen, embarquement à bord des voitures 1^{ère} classe du **Gotthard Panorama Express**, le plus récent des trains panoramiques qui relie la Suisse centrale au Tessin sur 200 km en faisant d'impressionnants virages en spirale en grimpant vers le mythique massif du Saint-Gothard



C'est le seul train qui emprunte la **ligne historique souterraine** jusqu'à Göschenen, via le pharaonique tunnel de 15 km creusé à la fin du XIX^e s. à travers le massif du Saint-Gothard. Ensuite, descente vers les vallées verdoyantes du Tessin bordées d'imposantes parois rocheuses. Halte en gare de **Bellinzone** d'où l'on aperçoit la silhouette des trois châteaux classés au patrimoine mondial de l'Unesco et le lac Majeur. Trajet de 2h30.

Arrivée en milieu d'après-midi à **Lugano** et transfert en bus à l'hôtel situé en bordure du lac.

Petit tour de ville à pied pour découvrir Lugano. Encadrée par le Monte Brè et le Monte San Salvatore, la méridionale Lugano avec sa belle végétation, ses parcs, son église Madona degli Angioli et ses demeures de style lombard a des petits airs d'Italie.

Dîner et nuit à l'**hôtel Walter au Lac 3***.

Logé dans un bâtiment centenaire, cet hôtel familial de 38 chambres occupe une position privilégiée en bordure du lac et à proximité du centre piétonnier de Lugano. Depuis la terrasse du 5^e étage avec jacuzzi, superbe vue allant du Monte Brè à Campione d'Italia jusqu'au Monte San Salvatore.



Petit déjeuner à l'hôtel.

En début de matinée, trajet en bus de 3h en direction de Tirano à travers la frontière Suisse/Italie sur une belle route panoramique qui longe les lacs de Lugano et de **de Côme** puis remontée de la **vallée de Valteline** bordée de vignobles sur son flanc nord.

Déjeuner en cours de route.

L'après-midi embarquement en **gare de Tirano** pour une aventure ferroviaire à bord de l'émblématique train rouge **Bernina Express** dont la ligne la plus élevée de Suisse est classée au patrimoine mondial de l'UNESCO en raison de ses prouesses technologiques en harmonie avec la préservation de la nature.

Le train attaque d'emblée une montée quasi verticale faite de lacets et de tunnels hélicoïdaux qui le mène à 2253 m d'altitude, vers les glaciers de la station de l'Ospizio Bernina. Clou du spectacle, le viaduc circulaire de Brusio ! Passé le lago Bianco, le Bernina Express redescend dans un superbe décor forestier vers la station alpine de Pontresina (1800 m). Durée 2h30 environ.



De Pontresina, voyage en bus vers **Saint-Moritz**, la plus élégante et la plus huppée des stations suisses.

Lieu de naissance du tourisme hivernal (1864), la station d'altitude (1775 m) fut le théâtre de deux éditions des Jeux Olympiques d'hiver. Ses sources curatives, vieilles de 3000 ans, ont également participé au référencement de ce lieu de villégiature réputé.

Après la visite de Saint-Moritz, route en bus vers le village traditionnel de **Zuoz**.

Zuoz, l'un des plus beaux villages de la Haute-Engadine, enchante par son atmosphère de village romanche intact et authentique. Les fières maisons patriciennes, telle la Chesa Planta, présentent leurs oriels typiques et leurs décorations en sgraffito. Le centre historique avec ses ruelles pittoresques invite à la découverte d'un passé mouvementé.

Dîner et nuit à l'**hôtel Crusch Alva 3***.



Petit déjeuner à l'hôtel.

L'intérêt principal de cette étape, à la croisée du Bernina Express et du Glacier Express, n'est pas tant la station de Saint-Moritz la huppée, que ses environs : les villages typiques engadinois, les paysages des Grisons et l'art de vivre que l'on y cultive.



Visite du village de **Guarda**, en Basse-Engadine.

Il est considéré comme le village le mieux conservé de la région et à ce titre a été déclaré « site d'importance nationale », en raison notamment de sa situation et de ses maisons engadinoises peintes datant de la première moitié du XVII^e siècle.

Ensuite, découverte du village de **Sent** dont certains habitants qui firent fortune à l'étranger ont fait construire d'imposantes maisons néo-classiques ornées d'un pignon central galbé, le *Senter-Giebel*.



L'imposant **château de Tarasp** fondé en 1040 sur une colline est l'emblème de la Basse Engandine et la fierté du pays grison qui défendait ses frontières face à l'Autriche voisine.

Retour à Zuoz.

Dîner et nuit à l'**hôtel Crusch Alva**.

Petit déjeuner à l'hôtel.

Transfert vers la gare afin d'embarquer à bord du célèbre **Glacier Express** en direction de Brigue. Complètement panoramique, le train rouge et blanc semble habillé de verre afin d'offrir une immersion totale dans la nature.

Peu après le départ de Saint-Moritz, les wagons emprunteront le **tronçon de l'Albula** du chemin de fer rhétique, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Déjeuner à bord du train en 1^{ère} classe.



Pendant près de 7 heures de pur plaisir, le fameux "train rapide le plus lent du monde", inauguré en 1930, parcourt à une allure moyenne de 36 km/h quelques 200 km de rails, traverse 291 ponts et plonge dans 91 tunnels. Pour franchir le **col de l'Oberalp** culminant à 2033 m, la locomotive passe en mode crémaillère !

Le Glacier Express passe par Andermatt et le tunnel de la Furka avant de descendre la pittoresque vallée de Conches.

Le passage du **viaduc vertigineux de Landwasser**, site du



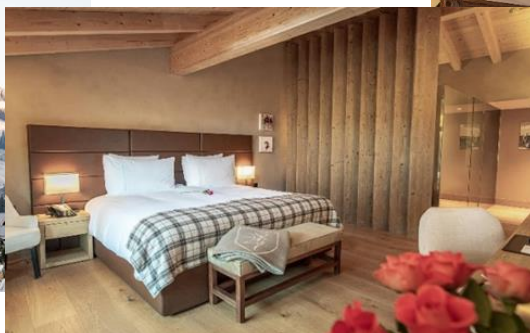
patrimoine mondial de l'UNESCO ainsi que la traversée des **gorges du Rhin** formées par de gigantesques éboulements, aussi appelées le "Grand Canyon de la Suisse", font également partie des moments forts de ce voyage bluffant qui se vit au rythme des explications et des anecdotes diffusées dans les écouteurs.

Après la traversée du tunnel du Lötschberg, arrivée en gare de Spiez situé au bord du lac de Thoune.

Transfert en bus vers l'étape du jour, Rougemont, l'un des plus beaux et anciens villages de montagne du pays vaudois.

Dîner et nuit à l'**hôtel de Rougemont 4***.

Construit dans le style authentique des chalets de montagne, l'hôtel est entouré de vues spectaculaires sur les Alpes. Il possède 33 chambres, un restaurant membre des grandes tables suisses, un bar lounge avec vue panoramique et un spa avec piscine intérieure.



Petit déjeuner à l'hôtel.

La journée débute avec une balade au cœur du village de **Rougemont** afin d'admirer les grands chalets décorés datant du XVIII^e siècle et la petite église romane clunisienne fondée en 1080.



En fin de matinée, transfert en train régulier vers Château-d'Œx pour embarquer à bord du **Golden Express (MOB)**, un train de montagne à wagons panoramiques qui traverse le Pays-d'Enhaut pour descendre ensuite vers Montreux, capitale de la Riviera du lac Léman.



Découverte de très beaux paysages alpins et de villages tels **Rossinière** où se trouve le Grand chalet où vécut le peintre Balthus. Ensuite, la voie ferrée quitte la vallée de la Singine, traverse la

montagne via un tunnel et plonge vers le lac Léman avant d'entamer sa descente sur la Riviera, assurant un dépaysement spectaculaire. Le train longe le **lac Léman**, le plus grand lac d'Europe, avec en arrière-plan, les imposantes Alpes. Sur la droite, les petits **villages vignerons** typiques entourés des vignobles en terrasses, sont inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco.

Entre lac et montagne, **Montreux** est réputée pour son microclimat doux tout au long de l'année, propice au développement d'une végétation tropicale, son architecture Belle Époque et son festival de jazz, devenu un rendez-vous incontournable en juillet.

À 3 km de Montreux, le **château de Chillon**, littéralement posé sur l'eau surgit tel un navire de pierre sur le lac Léman.



Ce château médiéval montre deux visages : forteresse massive d'un côté, et résidence princière de l'autre. Bâti au sur un îlot au XII^e s. par la Maison de Savoie, il défendait un passage stratégique entre la Riviera vaudoise et la plaine du Rhône. Très photogénique, il est le monument historique le plus visité de Suisse.



Du château de Chillon, embarquement sur un bateau historique à vapeur 'Le Suisse' propulsé par des roues à aubes pour un magnifique parcours au pied du vignoble de Lavaux, classé au patrimoine de l'UNESCO jusqu'à Lausanne-Ouchy.



Arrivée à Ouchy et installation à l'hôtel.

Dîner et nuit à l'hôtel de l'Angleterre 4*.

Idéalement situé dans le quartier d'Ouchy, sur la promenade le long du lac Léman, l'hôtel est composé de 4 pavillons de style anglais. Le restaurant italien accueille ses clients dans un décor à la fois design et chaleureux. Une terrasse face au lac Léman, une piscine extérieure chauffée et un beau jardin sont les autres atouts de cet hôtel calme.



LAUSANNE – GENEVE ➔ BRUXELLES

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE

Petit déjeuner à l'hôtel.

La dernière matinée est consacrée à la visite du **Musée Olympique** situé à côté de l'hôtel. A Lausanne, siège du Comité International des J.O., c'est le musée le plus visité surtout depuis qu'une grande place a été donnée à l'interactivité via des équipements modernes qui permettent de se plonger dans l'histoire du sport.



Selon le temps à disposition, visite du centre-ville de Lausanne fait de vieilles bâtisses et de rues pavées, dominées par son imposante cathédrale gothique.

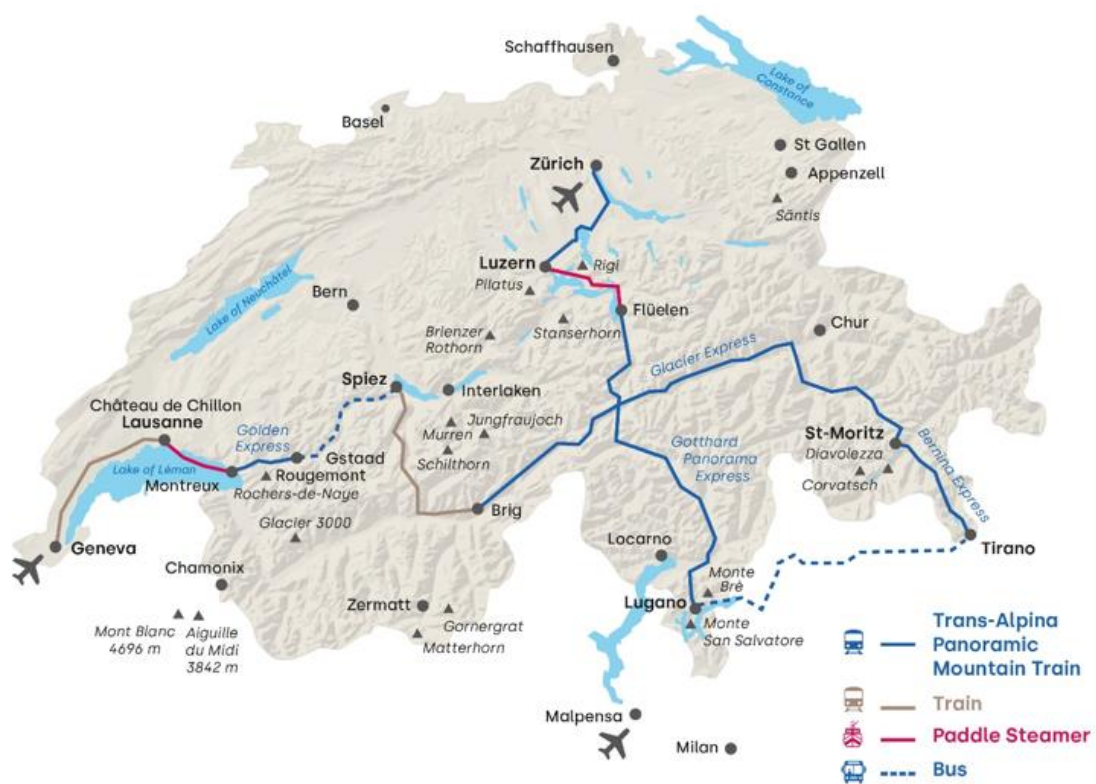
En fin de matinée départ en bus à destination de l'aéroport de Genève.

Formalités d'enregistrement pour le vol à destination de Bruxelles sur la compagnie aérienne Brussels airlines. Déjeuner libre à l'aéroport.

Arrivée à Bruxelles l'après-midi.

- FIN DU PROGRAMME -

Voyage La Libre Escapade by Preference – La Suisse à bord des trains mythiques



LE PRIX

SUR BASE DE MINIMUM 20 PARTICIPANTS.

PRIX PRESTO JUSQU'AU 31 MAI 2023 : 4.995 €

APRES LE 31 MAI, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **5.250 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : 1.200,00 €

CE PRIX COMPREND :

- Les vols directs internationaux A/R Bruxelles-Zurich- Genève à bord des compagnies Swiss et Brussels Airlines.
- Les transferts aéroport / hôtels et gares /hôtels.
- Un bus privé pour la journée d'excursion en Engadine.
- Le logement en chambre double standard et petit déjeuner dans les hôtels de charme 4* et 3* mentionnés (ou similaires).
- Les repas du déjeuner du jour 1 au dîner du jour 6.
- Le transfert des bagages de Rougemont à Lausanne.
- Les visites prévues au programme.
- Les billets de train et de bateau en 1^{ère} classe.
- Les services d'un guide local parlant français.
- L'accompagnement expérimenté de Bruxelles à Bruxelles.
- Les attentions de la Libre.

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- Les différents pourboires et les dépenses personnelles.
- Les boissons.
- Les assurances avec « Assurinco ».
- Les frais des éventuels tests Covid (PCR, antigénique,...) exigés avant, pendant ou au retour du voyage par les autorités locales, compagnies aériennes et autres prestataires.

REMARQUES IMPORTANTES :

- **LES PLACES EN 1ERE CLASSE POUR LES TRAINS SONT TRÈS DEMANDÉES – AFIN D'EN GARANTIR LA DISPONIBILITÉ IL EST IMPORTANT DE S'INSCRIRE DÈS QUE POSSIBLE SI LE PROGRAMME VOUS INTÉRESSE.**
- POUR PARTICIPER À CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ÊTRE EN POSSESSION DE LEUR CARTE D'IDENTITÉ. POUR LES AUTRES NATIONALITÉS, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE.
- **LES VISITES DES VILLES ET VILLAGES SE FONT PRINCIPALEMENT A PIED.** POUR LE BON DEROULE DU VOYAGE, NOUS DEMANDONS AUX PARTICIPANTS D'AVOIR UNE BONNE MOBILITE.

INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT

LA SUISSE A BORD DES TRAINS MYTHIQUES - DU 28 AOUT AU 3 SEPTEMBRE 2023

A RENVOYER CHEZ : PREFERENCE - TRAVEL TEAM (LIC. A 1652)
RUE DES FRANCS, 79 BOÎTE 4 - 1040 BRUXELLES
TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 17H

JE, SOUSSIGNÉ(E),

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL : LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

RÉSERVE PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN RÉFÉRENCE

DONNÉES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR LA CARTE D'IDENTITÉ)

NOM : PRÉNOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE ET LIEU DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :

N° DE CARTE IDENTITÉ : DATE D'ÉMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNÉES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR LA CARTE IDENTITÉ)

NOM : PRÉNOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE ET LIEU DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :

N° DE CARTE D'IDENTITÉ : DATE D'ÉMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : ☐ DOUBLE À 1 LIT ☐ DOUBLE À 2 LITS ☐ DOUBLE À PARTAGER ☐ SINGLE

EN OPTION : ASSURANCE AUPRÈS DE « ASSURINCO »

ANNULATION (HORS COVID) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

☐ JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE

☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUE COVID* (ANNULATION + ASSISTANCE + BAGAGES) – PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

☐ JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE

☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

**Au vu de la situation actuelle, nous vous recommandons vivement une couverture COVID*

PRIX :

☐ **PRIX PRESTO JUSQU'AU 31 MAI 2023 : 4.995 €**

☐ APRES LE 31 MAI, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **5.250 €**

☐ LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **1.200 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE À LA RÉSERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

UNE FACTURE FINALE VOUS SERA ENVOYEE. LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR **LE 28 JUILLET 2023**

PAIEMENTS : **IBAN :** BE92 7440 6349 9223
 SWIFT/BIC : KREDBEBB
 REFERENCE : SUISSE D. 3684

EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CREDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTEES.

PAR LA PRÉSENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE À FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES À FORFAIT (DISPONIBLE À LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION À L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTE D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT À , LE

SIGNATURE POUR ACCORD :

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A – PREFERENCE

La loi du 1^{er} décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :	30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :	50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :	75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ :	le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyage par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière

par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8
B1130 Bruxelles - tél.+32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08
www.gfg.be - mail@gfg.be